



PAUVRETE ET FAMILLES
ELEMENTS QUANTITATIFS DE COMPARAISON EUROPEENNE

Note 1-3

PAUVRETE ET FAMILLES : ELEMENTS QUANTITATIFS DE COMPARAISON EUROPEENNE

INTRODUCTION

La comparaison de la pauvreté et de l'exclusion sociale est appréhendée au niveau de l'Union européenne (UE) à partir de trois indicateurs de pauvreté, chacun reflétant une dimension particulière de la pauvreté :

- la pauvreté en termes de revenus disponibles, à travers un taux de pauvreté monétaire ;
- la pauvreté en termes de conditions de vie à travers un indicateur de privation matérielle ;
- la pauvreté en termes d'emploi, ou plutôt de privation, d'absence ou quasi absence d'emploi (et donc de revenus du travail), à travers un indicateur de très faible intensité du travail parmi les adultes du ménage.

Avant de comparer chacun de ces trois indicateurs pour une sélection de pays européens et leurs évolutions depuis 2007 (et la Grande récession de 2008-2009), en examinant plus particulièrement la situation des familles et des enfants (II, III et IV ci-après), nous présentons au préalable les choix opérés et les limites des comparaisons internationales en particulier au regard des données disponibles (I).

I) LIMITES DES COMPARAISONS INTERNATIONALES DE LA PAUVRETE ET CHOIX EFFECTUES AU REGARD DES OUTILS DISPONIBLES

La comparaison des taux de pauvreté, et des taux de pauvreté monétaire plus particulièrement, présente un certain nombre de difficultés qui nécessitent d'opérer certains choix et qui doivent surtout inciter à interpréter prudemment les données et les résultats

A) Comparer la France avec des pays suffisamment comparables en termes de niveaux de vie

La comparaison des taux de pauvreté perd une partie de son sens lorsqu'elle s'effectue entre des pays dont les niveaux de vie et donc les seuils de pauvreté sont très différents. Pour cette raison, pour la comparaison au sein de l'UE, ont été écartés les pays dont les niveaux de vie médians (revenus médians par unité de consommation) sont plus de deux fois inférieurs à celui existant en France (tableau 1 ci-dessous). Ensuite, pour ne pas avoir trop de pays pour l'analyse ont été conservés les pays importants (en taille) ou considérés comme emblématiques du point de vue des politiques sociales. Les 9 pays ainsi sélectionnés pour cette note sont les suivants : **Danemark, Suède, Belgique, France, Pays-Bas, Royaume-Uni, Allemagne, Italie et Espagne.**

Tableau 1. Niveau de vie médian (revenu annuel median par unité de consommation) – 2015 (*)

	En euros	En SPA (parité de pouvoir d'achat)
Luxembourg	35 270	29 285
<i>Danemark</i>	28 364	20 384
<i>Suède</i>	26 640	21 216
Finlande	23 763	19 430
Autriche	23 260	21 981
Irlande	21 688	17 704
<i>Belgique</i>	21 654	19 921
France	21 415	19 885
<i>Pays-Bas</i>	21 292	19 387
<i>Royaume-Uni</i>	20 945	17 712
<i>Allemagne</i>	20 668	20 365
<i>Italie</i>	15 846	15 395
Chypre	13 793	15 313
Malte	13 493	16 681
<i>Espagne</i>	13 352	14 463
Slovénie	12 332	15 102
Portugal	8 435	10 317
Estonie	7 889	10 432
Grèce	7 520	8 802
République tchèque	7 423	11 652
Slovaquie	6 930	10 220
Lettonie	5 828	8 092
Pologne	5 556	9 950
Croatie	5 453	8 253
Lituanie	5 180	8 251
Hongrie	4 556	7 919
Bulgarie	3 332	6 882
Roumanie	2 315	4 357

(*) enquête de 2015 portant sur les revenus perçus en 2014

Source : Enquête EU-SILC - Eurostat (extraction du 13 septembre 2017).

B) La limite des comparaisons internationales sur les évolutions de la pauvreté monétaire dès lors que les revenus ont évolué de façon très contrastés selon les pays

Dans des périodes où les revenus par tête augmentent dans tous les pays, et dans des proportions relativement comparables, comparer l'évolution des taux de pauvreté monétaire à partir d'un seuil évoluant lui-même plus ou moins comme ces revenus présente du sens.

Seulement, depuis la Grande récession de 2008-2009, les évolutions des revenus ont été très divergentes dans l'Union européenne. Avec des indicateurs de pauvreté monétaire tels que le pourcentage de personnes sous le seuil de pauvreté, la hausse de la pauvreté vécue dans un pays peut être masquée, si ce seuil de pauvreté a lui-même fortement diminué du fait d'une forte baisse du niveau de vie à partir duquel il est estimé. La Grèce fournit un exemple

extrême de cette situation : le taux de pauvreté monétaire à 60 % du niveau de vie médian n'est pas significativement différent en 2014 de ce qu'il était en 2007 (données des enquêtes EU-SILC de 2015 et 2008), mais c'est parce que le seuil de pauvreté (c'est-à-dire le niveau de vie médian) a lui-même diminué d'environ 35 % en termes réels. Inversement, ce taux de pauvreté a augmenté de 2 points en Suède, mais cette dégradation doit être fortement relativisée compte-tenu du fait que le niveau de vie médian et donc le seuil de pauvreté a entretemps augmenté d'environ 18 % en termes réels dans ce pays.

De fait, depuis 2007, le niveau de vie médian et donc le seuil de pauvreté fixé à 60 % du niveau de vie médian ont évolué très différemment entre les pays, y compris parmi les 9 pays retenus dans nos comparaisons (tableau 1 bis). Une telle situation peut plaider pour l'utilisation complémentaire de taux de pauvreté « ancré dans le temps », c'est-à-dire l'utilisation de taux de pauvreté à partir du même seuil de pauvreté en termes réels.

Tableau 1 bis. Evolution entre 2007 et 2014 (*) du niveau de vie médian et des seuils de pauvreté monétaire – en termes réels

Espagne	- 11,6 %
Italie	- 8,4 %
Roy-Uni	- 5,1 %
Allemagne	~
France	~
Pays-Bas	~
Belgique	+ 8,4 %
Suède	+18,2 %
Danemark	<i>non disponible</i>

(*) enquêtes EU-SILC 2008 et 2015

Source : Eurostat - EU-SILC – Social Protection Committee Annual Report 2017. Review of the social protection performance monitor and developments in social protection policies, European Commission, 2017

C) La difficile prise en compte des services gratuits ou subventionnés

La comparaison des taux de pauvreté monétaires, ne permet pas de prendre en compte les biens et services gratuits ou fortement subventionnés pour les ménages, en particulier à travers les services publics ou transferts en nature, aux premiers rangs desquels figurent les domaines importants de la santé et l'éducation.

L'importance de ces prises en charge gratuites ou subventionnées étant différente d'un pays à l'autre, la comparabilité des seuils et taux de pauvreté monétaire peut s'en trouver biaisée.

Pour les neuf pays considérés dans cette analyse, l'importance des dépenses de santé et d'éducation prises en charge par les administrations publiques (Sécurité sociale, Etat, collectivités locales) est toutefois du même ordre de grandeur ce qui devrait atténuer ce problème de comparabilité. La part des dépenses de santé prises en charge par les administrations publiques va en effet d'environ 70 % en Espagne à 85 % en Allemagne (tableau 2). Avec 78,6 % de dépenses publiques, la France se situe dans une position moyenne basse parmi les 9 pays étudiés. Elle est plutôt en situation moyenne haute s'agissant de la part des dépenses d'éducation financées publiquement.

Tableau 2. Part des dépenses publiques dans le total des dépenses de santé et des dépenses d'éducation (en %)

	Santé (2015)	Education (2011)			
		Préprimaire	Primaire et secondaire	Tertiaire/Supérieur	Total
Espagne	69,9	71	91	77	84
Italie	75,5	90	96	66	89
Belgique	77,5				
France	78,6	94	92	81	89
Roy-Uni	79,0	77	86	30	75
Pays-Bas	80,7	88	87	71	82
Suède	83,7	100	100	90	97
Danemark	84,2	92	97	95	95
Allemagne	85,0	80	88	85	86

« dépenses publiques » = dépenses des administrations publiques (Etat, Sécurité sociale, collectivités territoriales)

Source : OCDE ; calculs SG HCFEA

D) La difficile prise en compte des dimensions non monétaires de la pauvreté

La comparaison des taux de pauvreté monétaire présente pour limite de ne pas prendre en compte les autres dimensions, non directement monétaires, de la pauvreté. Pour surmonter en partie cette limite des taux de pauvreté monétaires, d'autres indicateurs peuvent être utilisés de façon complémentaire, tels des indicateurs de pauvreté en conditions de vie. Au niveau européen, est ainsi utilisé un indicateur de privations matérielles (voir IV).

Dans le cadre d'études régulières de l'UNICEF (bilans Innocenti), des comparaisons entre pays développés sur le bien-être des enfants sont réalisées et tentent également d'approcher la dimension pluridimensionnelle de la pauvreté. Elles sont basées sur la comparaison d'un ensemble de critères, plutôt des indicateurs d'inégalité entre la situation des enfants situés entre le bas et le milieu de la distribution (en matière de revenus monétaires, il s'agit de l'écart entre le niveau de vie médian et le niveau de vie du 1er décile de l'ensemble des ménages avec enfant). En 2013, la France se situe au 28ème rang sur 35 pays. Ce classement global ne provient pas des critères de revenu monétaire (la France est classée 13ème sur 35) mais des critères concernant l'éducation (place 35 sur 35), la santé (place 23 sur 35) et la satisfaction dans la vie (place 28 sur 35). Sur le critère de revenu, la position relative de la France s'est dégradée entre 2008 et 2013¹.

E) Les difficultés liées aux sources de données disponibles

EU-SILC (European Union – Statistics on Income and Living Conditions) est l'instrument utilisé pour calculer et comparer les trois indicateurs de pauvreté dans tous les pays de l'UE. Cet instrument n'est pas à proprement dit une enquête commune, mais un cadre commun de questions que les Etats doivent soumettre à un échantillon d'une taille minimale représentatif

¹ Centre de recherche de l'UNICEF, 2016, « Équité entre les enfants : tableau de classement des inégalités de bien-être entre les enfants des pays riches », *Bilan Innocenti* 13, Centre de recherche de l'UNICEF – Innocenti, Florence

des ménages du pays². La taille minimale n'est pas toujours très élevée pour certains pays³ (7250 ménages, et 13500 personnes de 16 ans ou plus, pour un pays comme la France). Chaque pays est libre d'adresser ces questions dans le cadre d'une autre enquête existante. En France, ces questions sont posées dans le cadre de l'enquête annuelle SRCV (Statistiques sur les ressources et les conditions de vie) de l'INSEE qui couvre de nombreux thèmes, sur les revenus (de l'année civile précédant la collecte), la situation financière et les conditions de vie des ménages (14 000 ménages environ sont interrogés chaque année) et collecte des informations portant sur le ménage et les caractéristiques individuelles de tous ses membres.

La population de référence dans EU-SILC comprend tous les ménages privés et leurs membres actuels résidant sur le territoire des pays concernés au moment de la collecte de données. Les personnes vivant dans des ménages collectifs et des institutions sont en général exclues de la population-cible. Les informations de tous les membres d'un même ménage sont collectées, mais seuls les membres âgés de 16 ans ou plus sont interrogés.

Les modalités d'obtention des données EU-SILC varient d'un pays à l'autre, et portent en général sur des échantillons trop faibles pour l'analyse et la comparaison dès lors qu'il s'agit de calculer des taux de pauvreté pour des sous-groupes de la population, en particulier lorsqu'il s'agit de croiser plusieurs caractéristiques (configuration familiale, statut d'activité, âge, etc.). En outre, surtout pour les petits pays, et probablement parce que les échantillons requis y sont d'une taille moins élevée, les résultats sur les taux de pauvreté apparaissent erratiques d'une année sur l'autre (voir les résultats plus loin). De ce point de vue, l'enquête ERFS utilisée en France est plus adaptée pour calculer et analyser les niveaux de vie et le taux de pauvreté monétaire, mais cette source n'est pas utilisable pour les autres dimensions de la pauvreté utilisée pour les indicateurs européens (privation matérielle, très faible intensité du travail...). L'enquête ERFS est fondée sur un plus grand échantillon (50000 individus contre 14000 avec EU-SILC). A la différence d'EU-SILC, l'enquête ERFS n'est pas issue d'une enquête déclarative mais obtenue à partir des données de l'administration fiscale (les revenus déclarés), des données des administrations sociales (sur les prestations) et elle enrichie de données d'enquêtes sur les revenus du patrimoine. Pour ces raisons, elle est plus précise et sans doute plus fiable. Pour l'année 2014, le seuil de pauvreté monétaire (60 % du niveau de vie médian) est de 1008 euros avec ERFS et de 1070 euros avec EU-SILC (enquête 2015 sur revenus de 2014). Pourtant, les taux de pauvreté apparaissent un peu plus faibles avec EU-SILC.

Un autre problème peut venir de l'affichage des résultats sur la pauvreté monétaire avec EU-SILC. Les enquêtes consistent à demander aux personnes leurs revenus de l'année précédente. En conséquence, les données affichées et commentées par Eurostat et ensuite par la presse pour une année donnée, l'année 2015 par exemple, portent en fait sur les revenus perçus l'année précédente, 2014 dans notre exemple avec l'enquête de l'année 2015.

² L'enquête a la caractéristique d'être également un panel, avec une part des mêmes personnes réinterrogées d'une année sur l'autre.

³ <http://ec.europa.eu/eurostat/documents/1012329/4462345/EU-SILC-sample-size.pdf/1d70e0a7-5761-4adf-8ecb-e464d253b845>

II) LES TAUX DE PAUVRETE MONETAIRE

A) Pauvreté monétaire : la France en situation moyenne, et plutôt très moyenne s'agissant des enfants

Le tableau suivant présente pour les 9 pays de l'UE sélectionnés les taux de pauvreté monétaire au seuil de pauvreté à 60 % du niveau de vie médian, ainsi qu'au seuil à 50 %. Ces taux, calculés à partir de l'enquête EU-SILC de 2015 (revenus 2014) portent sur la population totale et sur les enfants (moins de 18 ans).

Le taux de pauvreté monétaire d'ensemble au seuil de 60 % est de 13,6 % en France⁴, celui au seuil de 50 % est de 6,5 %⁵. Sur les 9 pays considérés, la France se situe parmi les pays ayant les taux de pauvreté monétaire les plus faibles, derrière les Pays-Bas et derrière le Danemark (au seuil à 60 % uniquement s'agissant de ce dernier pays). La pauvreté monétaire se situe à des niveaux sensiblement plus élevés en Belgique et en Suède, et à des niveaux beaucoup plus élevés en Allemagne, au Royaume-Uni, et surtout en Italie et en Espagne. Comparativement, la France est donc plutôt bien classée, surtout si l'on considère que le taux de chômage, à l'exception de l'Italie et de l'Espagne, y est supérieur aux autres pays considérés⁶, et le taux d'emploi est également inférieur à tous ces pays (à l'exception de l'Italie et de l'Espagne, et dans une moindre mesure de la Belgique). Les travaux de comparaison expliquent ce relatif bon résultat (en comparaison d'autres pays voisins) par le système redistributif français, son système de prestations et de prélèvements.

Toutefois, s'agissant des enfants, la situation apparaît bien moins bonne pour la France. Désormais, seuls le Royaume-Uni, l'Italie et l'Espagne y présentent un taux de pauvreté monétaire au seuil de 60 % plus élevé pour les enfants (et les mêmes pays, ainsi que la Belgique, pour le taux de pauvreté au seuil de 50 %). Tous les autres pays examinés ont des taux de pauvreté des enfants plus faibles.

Le taux de pauvreté des enfants est en général supérieur à celui de l'ensemble de la population, de 3,8 points dans l'UE (21,1 % contre 17,3 % pour le taux à 60 %). Cependant, ce n'est pas toujours le cas : au Danemark, en Suède et en Allemagne, le taux de pauvreté au seuil de 60 % est plus faible pour les enfants que pour le reste de la population (c'est également le cas au Danemark, en Allemagne et au Royaume-Uni au seuil de 50 %). En outre, dans les autres pays à l'exception de l'Italie et de l'Espagne, même quand le taux de pauvreté des enfants est plus élevé que pour l'ensemble de la population, la différence entre le taux de pauvreté des enfants et celui de l'ensemble de la population y est souvent moins prononcée qu'en France. Au seuil de 60 % du niveau de vie médian, cette différence est en France de + 5,1 points (18,7 % et 13,6 % respectivement pour les enfants et pour l'ensemble de la population) contre +3,1 points en Belgique et au Royaume-Uni et + 2,4 points aux Pays-Bas (le taux de pauvreté est plus faible pour les enfants au Danemark, en Suède et en Allemagne). Au seuil de 50 %, elle est de +1,9 point en France (respectivement 8,4 % et 6,5 %) contre +0,2 point en Suède, +0,5 point aux Pays-Bas et + 1,8 point en Belgique (le taux est plus faible pour les enfants au Danemark, en Suède, en Allemagne et au Royaume-Uni).

⁴ 14 % pour les revenus 2014 selon l'enquête ERFS. *Insee Première* n°1665, septembre 2017

⁵ 8 % pour les revenus 2014 selon l'enquête ERFS. *Insee Première* n°1665, septembre 2017

⁶ En 2014, année considérée ici s'agissant des revenus, les taux de chômage étaient de 24,5 % en Espagne, 12,7 % en Italie, 10,3 % en France, 8,5 % en Belgique, 7,9 % en Suède, 7,4 % aux Pays-Bas, 6,6 % au Danemark, 6,1 % au Royaume-Uni et 5 % en Allemagne.

De ces résultats, il est possible d'émettre l'hypothèse que le système redistributif français semble en comparaison des ménages sans enfants être moins efficace pour lutter contre la pauvreté monétaire des enfants que dans les autres pays européens de niveau économique comparable, à moins que ce résultat ne s'explique aussi (ou plutôt) par la plus grande probabilité en moyenne des adultes vivant dans des ménages n'ayant pas d'enfants de disposer d'un emploi et de revenus du travail leur permettant d'échapper à la pauvreté monétaire.

Tableau 3. Taux de pauvreté – population totale et enfants – 2015 ()**

Taux de pauvreté à 60 % du niveau de vie médian (*)				Taux de pauvreté à 50 % du niveau de vie médian			
Total		Enfants (-18 ans)		Total		Enfants (-18 ans)	
Pays-Bas	11,6	Danemark	10,4	Pays-Bas	5,8	Danemark	6,2
Danemark	12,2	Suède	12,9	France	6,5	Pays-Bas	6,3
France	13,6	Pays-Bas	14,0	Danemark	7,1	Allemagne	7,8
Suède	14,5	Allemagne	14,6	Belgique	7,8	Suède	8,2
Belgique	14,9	Belgique	18,0	Suède	8,0	France	8,4
Allemagne	16,7	France	18,7	Royaume-Uni	9,7	Royaume-Uni	9,5
Royaume-Uni	16,7	Royaume-Uni	19,8	Allemagne	10,2	Belgique	9,6
Italie	19,9	Italie	26,8	Italie	13,4	Italie	19,2
Espagne	22,1	Espagne	29,6	Espagne	15,9	Espagne	23,0

(*) appelé par Eurostat « taux de risque de pauvreté ». Proportion de personnes dont le revenu disponible équivalent se situe en-dessous du seuil, fixé à 60 % du revenu disponible équivalent médian national

(**) revenus 2014

Source : Enquête EU-SILC - Eurostat (extraction du 13 septembre 2017).

B) La comparaison des évolutions du taux de pauvreté monétaire

Depuis la « crise », l'évolution de la pauvreté monétaire n'a pas été identique sur tout le continent européen. Les tableaux 4a à 4d présentent, pour une sélection de 9 pays européens, les taux de pauvreté (à 60 % et 50 %) entre 2007 et 2015 (ou 2016), respectivement pour l'ensemble de la population et pour les seuls enfants (personnes de moins de 18 ans). Les variations de ces taux de pauvreté doivent être analysées prudemment, des petites évolutions d'une année sur l'autre pouvant provenir des limites de l'enquête utilisée (voir 1.). En conséquence, afin d'apprécier le sens des évolutions depuis la Grande récession de 2008/2009, nous avons privilégié la comparaison de la moyenne des années 2007 et 2008 avec la moyenne des années 2014 et 2015 (ou 2015 et 2016). Par ailleurs, il importe de tenir compte de l'évolution très différenciée des seuils de pauvreté entre ces pays (voir I). Entre 2007 et 2014 (données des enquêtes 2008 et 2015), le seuil de pauvreté en termes réels a fortement diminué en Espagne (-11,6 %), en Italie (-8,4 %) et au Royaume-Uni (-5,1 %) tandis qu'il a augmenté fortement en Belgique (+8,4 %) et surtout en Suède (+18,2%), et qu'il n'a pas évolué significativement dans les autres pays examinés.

Les évolutions du taux de pauvreté monétaire pour l'ensemble de la population

Le taux de pauvreté monétaire de l'ensemble de la population a légèrement augmenté dans l'UE passant de 16,6 % à 17,3 % entre 2007-8 et 2014-15 (tableau 4a). L'augmentation a été

du même ordre de grandeur en France⁷, en Italie, au Danemark et en Belgique (en France et au Danemark, la hausse intervient plutôt sur le début de la période, alors que c'est l'inverse en Italie). En revanche, **le taux de pauvreté monétaire de l'ensemble de la population s'est beaucoup plus fortement accru en Allemagne, aux Pays-Bas et surtout en Espagne et en Suède**. Pour ce dernier pays, cette dégradation doit être fortement tempérée par le fait que le seuil de pauvreté a fortement augmenté en termes réels, avec l'ensemble des revenus. Dans les autres pays où le taux de pauvreté monétaire a augmenté, l'évolution de la situation économique et/ou les politiques de restriction budgétaire ont eu des effets particulièrement négatifs. A l'inverse, le Royaume-Uni est le seul des pays examinés où le taux de pauvreté monétaire a fortement chuté, en restant à un niveau élevé : cette baisse de 18,6 % à 16,7 % (entre 2007 et 2015) intervient néanmoins entre 2007 et 2011/12, et depuis lors le taux de pauvreté y est reparti à la hausse. Ce relatif bon résultat doit être nuancé dans ce pays par le fait que le niveau du seuil de pauvreté en termes réels a significativement diminué, en lien avec la baisse du niveau de vie médian (-5,1 % entre 2007 et 2014). L'ensemble de ces constats généraux établis en prenant le seuil de pauvreté à 60 % du niveau de vie médian sont sensiblement les mêmes avec le seuil de pauvreté à 50 % du niveau de vie médian (tableau 4c).

Des évolutions divergentes en matière de pauvreté monétaire des enfants.

S'agissant des enfants, les évolutions sont assez différentes (tableau 4b et 4d, graphique 1). **Le taux de pauvreté des familles et/ou des enfants a fortement augmenté surtout en Espagne, en France⁸, et dans une moindre mesure en Italie, en Suède et en Belgique**. Cependant, **de tous les pays examinés, c'est en France où le taux de pauvreté des enfants a évolué le plus défavorablement (a le plus augmenté) en comparaison du taux de pauvreté de l'ensemble de la population**. La situation relative des enfants (en comparaison de l'ensemble de la population) s'est également dégradée dans une moindre mesure en Espagne, en Italie et en Belgique. Au contraire, en Allemagne, aux Pays-Bas, et à un degré moindre au Danemark, la pauvreté monétaire des enfants y a peu augmenté, et, s'agissant surtout de l'Allemagne et des Pays-Bas, elle y a surtout moins augmenté que pour le reste de la population. Au Royaume-Uni, la pauvreté monétaire des enfants a beaucoup diminué sur l'ensemble de la période, en nuanciant ce bon résultat par deux particularités : le pays partait de taux très élevés avec de l'ordre de 1 enfant sur 4 ou 5 vivant sous le seuil de pauvreté ; le niveau du seuil de pauvreté en termes réels a diminué lui-même de l'ordre de 5 % entre 2007 et 2014 (voir I). Dans ce pays, le taux de pauvreté monétaire des enfants a cependant davantage baissé que pour le reste de la population. Cette baisse est toutefois concentrée sur la première partie de la période, le taux de pauvreté monétaire des enfants s'accroissant de nouveau fortement depuis 2012.

Tous les constats réalisés sur les évolutions sont globalement les mêmes en prenant le seuil de pauvreté monétaire à 50 % (graphique 2)⁹. Quelle que soit l'évolution globale de la pauvreté, on constate donc des évolutions divergentes entre les pays en ce qui concerne les enfants. **Les effets de la récession de 2008-2009 et/ou des restrictions budgétaires décidées à partir de**

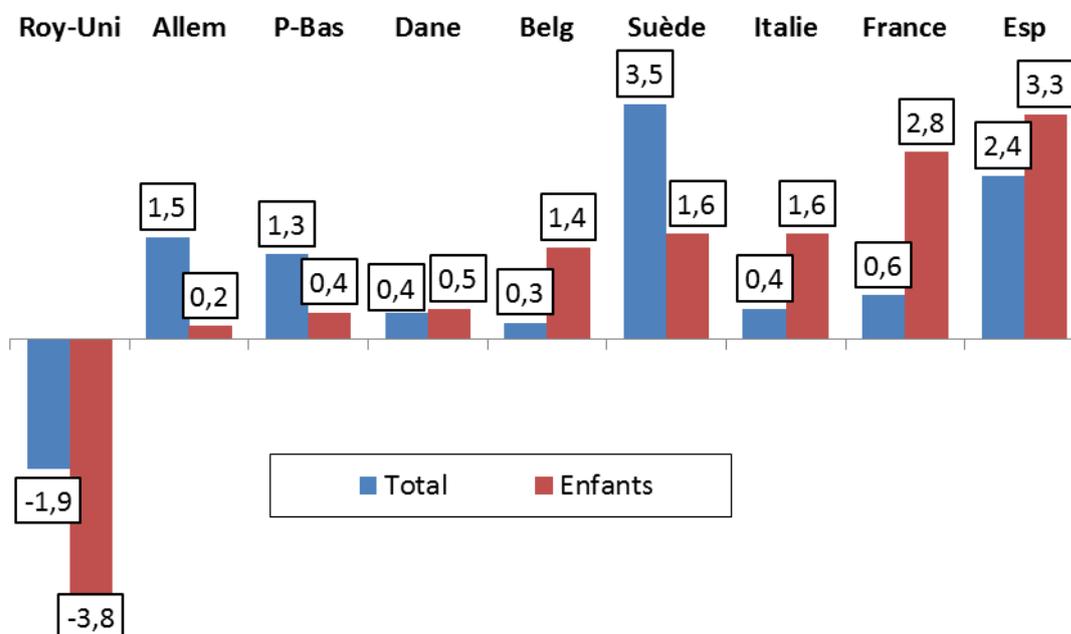
⁷ Les données ERFS indiquent également une hausse en France de la pauvreté monétaire depuis 2007.

⁸ Les données ERFS indiquent également une hausse en France de la pauvreté monétaire des familles et/ou des enfants depuis 2007. Elles indiquent également que le taux de pauvreté a davantage augmenté pour les familles monoparentales, surtout avec deux enfants et plus, et pour les couples avec quatre enfants et plus (et dans une moindre mesure les couples avec trois enfants et plus) que pour les autres configurations familiales et ce, alors même que leur taux de pauvreté étaient initialement déjà beaucoup plus élevés.

⁹ Les constats sur les évolutions de la France en comparaison des autres pays sont toutefois un peu moins défavorables au seuil de 50 % qu'au seuil de 60 %.

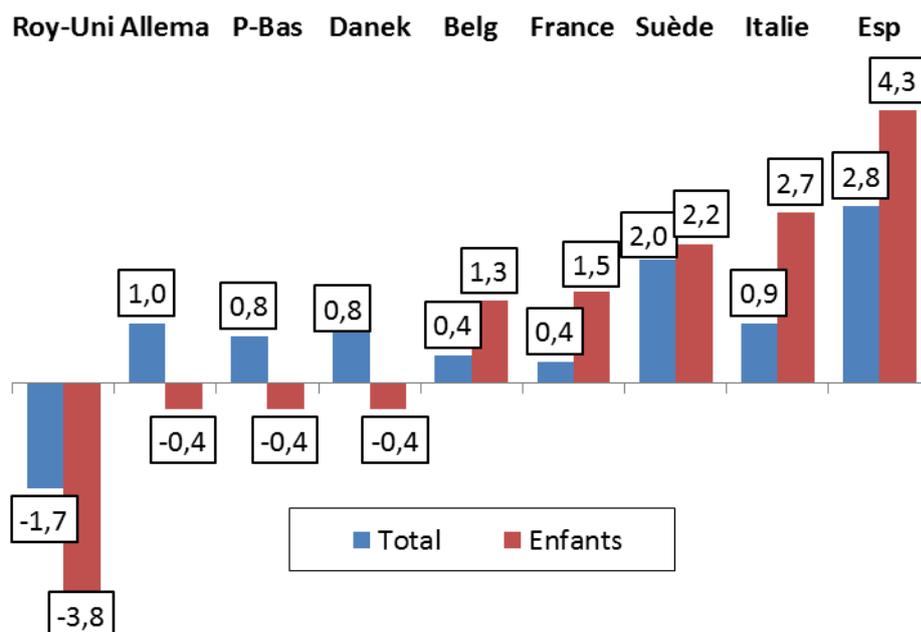
2010 semblent avoir davantage épargné les enfants en comparaison du reste de la population dans certains pays (Allemagne, Pays-Bas). C'est exactement l'inverse dans d'autres pays, en particulier en Espagne et en France, mais également à un degré moindre en Italie, en Belgique voire en Suède.

Graphique 1. Evolution du taux de pauvreté à 60 % du niveau de vie médian entre 2007-8 et 2014-15 (en points)



Source : Eurostat EU-SILC - calculs SG HCFEA – voir tableaux 4a et 4b

Graphique 2. Evolution du taux de pauvreté à 50 % du niveau de vie médian entre 2007-8 et 2014-15 (en points)



Source : Eurostat EU-SILC - calculs SG HCFEA – voir tableaux 4c et 4d

Tableau 4a. Evolution du taux de pauvreté monétaire (60 %) – toute la population

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	Evolutions	
											2007-8 /2014-5	2007-8 /2015-6
Royaume-Uni	18,6	18,7	17,3	17,1	16,2	16,0	15,9	16,8	16,7	nd	-1,9	nd
Allemagne	15,2	15,2	15,5	15,6	15,8	16,1	16,1	16,7	16,7	nd	1,5	nd
Pays-Bas	10,2	10,5	11,1	10,3	11,0	10,1	10,4	11,6	11,6	12,8	1,3	1,9
Danemark	11,7	11,8	13,1	13,3	12,1	12,0	11,9	12,1	12,2	11,9	0,4	0,3
Belgique	15,2	14,7	14,6	14,6	15,3	15,3	15,1	15,5	14,9	15,5	0,3	0,3
Suède	10,5	12,2	13,3	12,9	14,0	14,1	14,8	15,1	14,5	16,2	3,5	4,0
Italie	19,5	18,9	18,4	18,7	19,8	19,5	19,3	19,4	19,9	nd	0,4	nd
France	13,1	12,5	12,9	13,3	14,0	14,1	13,7	13,3	13,6	nd	0,6	nd
Espagne	19,7	19,8	20,4	20,7	20,6	20,8	20,4	22,2	22,1	22,3	2,4	2,5

« taux de risque de pauvreté ». Proportion de personnes dont le revenu disponible équivalent se situe en-dessous du seuil de risque de pauvreté, fixé à 60 % du revenu disponible équivalent médian national

Pays classés par ordre croissant de l'évolution entre 2007 et 2015 du taux de pauvreté 60 % pour les **enfants** (voir tableau suivant)

Source : Eurostat EU-SILC – extraction du 13 septembre 2017 - calculs SG HCFEA

Tableau 4b. Evolution du taux de pauvreté monétaire (60 %) - enfants (moins de 18 ans)

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	Evolutions	
											2007-8 /2014-5	2007-8 /2015-6
Royaume-Uni	23,0	24,0	20,7	20,4	18,0	18,0	18,9	19,7	19,8	nd	-3,8	nd
Allemagne	14,1	15,2	15,0	17,5	15,6	15,2	14,7	15,1	14,6	nd	0,2	nd
Pays-Bas	14,0	12,9	15,4	13,7	15,5	13,2	12,6	13,7	14,0	14,7	0,4	0,9
Danemark	9,6	9,1	10,6	10,9	10,3	10,4	9,1	9,2	10,4	9,4	0,5	0,6
Belgique	16,9	17,2	16,6	18,3	18,7	17,3	17,2	18,8	18,0	17,8	1,4	0,9
Suède	12,0	12,9	13,1	13,1	14,5	14,6	15,4	15,1	12,9	18,7	1,6	3,4
Italie	24,6	24,2	24,1	25,2	25,9	26,2	25,2	25,1	26,8	nd	1,6	nd
France	15,3	15,6	16,8	18,1	18,8	19,0	17,6	17,7	18,7	nd	2,8	nd
Espagne	26,2	27,3	29,0	29,3	27,5	27,9	27,5	30,5	29,6	29,7	3,3	2,9

« taux de risque de pauvreté ». Proportion de personnes dont le revenu disponible équivalent se situe en-dessous du seuil de risque de pauvreté, fixé à 60 % du revenu disponible équivalent médian national

Pays classés par ordre croissant de l'évolution entre 2007 et 2015 du taux de pauvreté à 60 % pour les **enfants**

Source : Eurostat EU-SILC – extraction du 13 septembre 2017 - calculs SG HCFEA

Tableau 4c. Evolution du taux de pauvreté monétaire (50 %) – toute la population

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	Evolutions	
											2007-8 /2014-5	2007-8 /2015-6
Royaume-Uni	11,2	11,3	10,2	9,9	9,4	9,2	9,0	9,5	9,7	nd	-1,7	nd
Allemagne	9,6	9,2	9,4	9,2	9,7	9,6	9,4	10,5	10,2	nd	1,0	nd
Pays-Bas	5,2	5,0	5,5	4,9	5,2	5,2	5,2	5,9	5,8	6,7	0,8	1,2
Danemark	5,9	6,2	7,2	7,9	6,6	6,6	6,9	6,6	7,1	6,8	0,8	0,9
Belgique	8,0	7,5	7,9	7,9	8,3	8,3	8,3	8,6	7,8	8,6	0,4	0,4
Suède	6,1	6,5	7,6	7,0	7,6	7,8	8,2	8,5	8,0	9,4	2,0	2,4
Italie	12,3	11,9	11,6	12,1	12,8	12,4	12,8	12,7	13,4	nd	0,9	nd
France	6,8	5,7	6,7	7,3	7,1	6,9	6,9	6,7	6,5	nd	0,4	nd
Espagne	13,1	13,1	13,2	13,8	13,8	14,4	13,9	15,9	15,9	15,5	2,8	2,6

« taux de risque de pauvreté ». Proportion de personnes dont le revenu disponible équivalent se situe en-dessous du seuil de risque de pauvreté, fixé à 60 % du revenu disponible équivalent médian national

Pays classés par ordre croissant de l'évolution entre 2007 et 2015 du taux de pauvreté **60 % pour les enfants** (voir tableau précédent)

Source : Eurostat EU-SILC – extraction du 13 septembre 2017 - calculs SG HCFEA

Tableau 4d. Evolution du taux de pauvreté monétaire (50 %) - enfants (moins de 18 ans)

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	Evolutions	
											2007-8 /2014-5	2007-8 /2015-6
Royaume-Uni	13,5	13,7	12,2	10,1	9,7	8,6	9,3	10,1	9,5	nd	-3,8	nd
Allemagne	8,5	8,3	8,6	9,4	8,0	7,8	7,2	8,2	7,8	nd	-0,4	nd
Pays-Bas	7,1	5,4	6,0	5,9	6,8	6,2	5,7	5,4	6,3	7,9	-0,4	0,9
Danemark	5,1	5,2	6,4	6,3	5,6	6,3	4,8	3,3	6,2	5,3	-0,4	0,6
Belgique	8,9	8,9	10,2	10,3	11,3	10,0	10,1	10,8	9,6	10,0	1,3	0,9
Suède	6,4	7,0	7,5	7,3	8,8	9,2	9,1	9,6	8,2	12,8	2,2	3,8
Italie	15,8	15,3	16,0	17,4	17,7	17,8	17,7	17,3	19,2	nd	2,7	nd
France	7,6	6,8	8,9	9,5	9,4	8,8	9,0	8,9	8,4	nd	1,5	nd
Espagne	17,7	19,5	19,9	21,0	20,0	20,7	20,2	22,8	23,0	21,9	4,3	3,9

« taux de risque de pauvreté ». Proportion de personnes dont le revenu disponible équivalent se situe en-dessous du seuil de risque de pauvreté, fixé à 60 % du revenu disponible équivalent médian national

Pays classés par ordre croissant de l'évolution entre 2007 et 2015 du taux de pauvreté à **60 %** pour les enfants (voir tableau précédent)

Source : Eurostat EU-SILC – extraction du 13 septembre 2017 - calculs SG HCFEA

III) LA PAUVRETE EN EMPLOI : PERSONNES VIVANT DANS DES MENAGES SANS EMPLOI OU A TRES FAIBLE INTENSITE DE TRAVAIL

L'Union européenne, à côté d'indicateurs de pauvreté monétaire (cf. II) et de conditions de vie ou de privation matérielle (cf. IV) utilise un indicateur de pauvreté en emploi, et plus précisément un indicateur de très faible intensité de travail. Cet indicateur vise à qualifier les ménages dans lesquels les adultes ne travaillent pas ou peu, ce qui, en les privant de revenus du travail, constitue un risque majeur d'exclusion sociale des membres du ménage. Les personnes vivant dans des ménages à très faible intensité de travail sont les personnes âgées de 0 à 59 ans vivant dans des ménages dans lesquels les adultes ont travaillé 20 % ou moins de leur potentiel de travail total au cours de l'année écoulée¹⁰. Un ménage avec un adulte sera en situation de très faible intensité de travail s'il a travaillé au plus 2 mois sur les 12 mois de l'année. Un ménage avec deux adultes le sera si ces deux adultes ont travaillé au plus 4 mois à eux deux durant les 12 mois. Un ménage peut ainsi ne pas être considéré comme pauvre en emploi, par exemple parce qu'il a travaillé à temps partiel et à un salaire très faible quelques mois dans l'année (plus de 2 mois pour un ménage avec un adulte).

A) La pauvreté en emploi en 2015

A l'aune de la part des personnes vivant dans des ménages sans emploi ou à très faible intensité de travail en 2015, la France se situe en très bonne position relative avec 8,5 % des personnes de 0 à 59 ans vivant dans un ménage à très faible intensité de travail en 2015 (tableau 5). Seule la Suède fait mieux (5,8 %). Cette bonne position relative de la France vaut également si seuls les adultes (personnes de 18 à 59 ans) sont pris en compte.

La part des personnes vivant dans des ménages à très faible intensité de travail est la plus élevée, de l'ordre de 15 % en Belgique et en Espagne. Alors qu'en Belgique, le taux de chômage est plus faible qu'en France et que le taux d'emploi y est du même ordre de grandeur¹¹, la proportion des ménages sans emploi (ou presque) y est donc beaucoup plus élevée qu'en France, ce qui indique une forme de répartition plus inégalitaire de l'emploi entre les ménages en Belgique. Le relatif bon positionnement de la France constaté au niveau du taux de pauvreté monétaire de l'ensemble de la population (cf. II.) pourrait donc s'expliquer, malgré le niveau relativement élevé du chômage et le niveau relativement faible du taux d'emploi (en comparaison de la plupart des autres pays étudiés), non seulement par le système redistributif, mais également par la faible proportion de personnes vivant dans des ménages sans emploi (comparativement aux autres pays).

La proportion d'enfants vivant dans des ménages à très faible intensité de travail est inférieure à la proportion de personnes de 18 à 59 ans vivant dans de tels ménages. Fait exception à cette règle de façon notable le Royaume-Uni. Dans ce pays, la proportion d'enfants vivant dans des ménages à faible intensité de travail est très élevée et pourrait s'expliquer par l'importance des familles monoparentales et surtout l'importance de celles à faible intensité de travail. La

¹⁰ Le potentiel de travail est égal au total des personnes de 18 à 59 ans (et qui ne sont pas enfant à charge). L'intensité de travail est calculée comme la somme totale des mois travaillés par ces personnes divisée par 12 fois le nombre de ces personnes. L'intensité du travail est considérée comme très faible si elle est égale ou inférieure à 0,2.

¹¹ 61,9 % en Belgique contre 63,8 % en France en 2014 (pour les 15-64 ans). Ces niveaux sont beaucoup plus élevés qu'en Espagne (56 %) et en Italie (55,7 %), mais beaucoup plus faibles qu'au Royaume-Uni (71,9 %), au Danemark (72,8 %), aux Pays-Bas (73,1 %), en Allemagne (73,8 %) et en Suède (74,9 %).

question de l'emploi des personnes isolées ayant charge d'enfants semble s'y poser de façon plus aigüe que dans les autres pays.

Avec 7,4 % d'enfants vivant dans des ménages à très faible intensité, la France se positionne beaucoup moins bien que pour les personnes d'âge adulte. La Suède (5,4 %) fait toujours mieux que la France, mais ce sont désormais également le cas des Pays-Bas (6,5 %), de l'Allemagne (7,4 %) et du Danemark (7,1 %).

Le tableau 5 donne également la part de personnes dans des ménages à très faible intensité de travail en fonction de la configuration familiale. Cette part est particulièrement élevée pour les personnes seules avec enfant, 27,6 % dans l'UE et 23,3 % en France. La position relative de la France selon les configurations familiales permet de mieux situer ce pays par rapport aux autres pays. Derrière la Suède, toujours en première position pour presque pour toutes les configurations familiales, la France se positionne en 3^{ème} position pour les personnes seules, les couples sans enfant et les couples avec 2 enfants, en 4^{ème} position pour les couples avec 1 enfant et les personnes seules avec enfants et en 5^{ème} position pour les couples avec 3 enfants.

Tableau 5. Personnes vivant dans un ménage à très faible intensité de travail (en %) - 2015

				Selon le type de ménage					
	Total (0-59)	moins de 18 ans	18-59 ans	Personne seule	Personne seule avec enfants	Deux adultes	Deux adultes avec un enfant	Deux adultes avec deux enfants	Deux adultes avec trois enfants ou plus
UE28	10,7	9,4	11,1	23,6	27,6	12,6	5,5	4,4	8,7
Suède	5,8	5,2	6,1	16,1	17,6	4,3	2,6	1,4	3,4
France	8,5	7,4	9,0	18,7	23,3	9,7	4,6	2,5	5,6
Allemagne	9,8	7,1	10,6	25,1	21,5	9,9	4,4	3,2	4,8
Pays-Bas	10,2	6,5	11,7	31,0	36,2	12,2	5,7	3,7	0,5
Danemark	11,6	7,3	13,3	32,3	25,6	11,6	3,6	3,4	2,6
Italie	11,7	8,6	12,7	15,4	19,5	17,4	7,3	5,5	9,7
Royaume-Uni	11,9	14,8	10,9	28,7	41,2	9,0	5,4	5,4	12,9
Belgique	14,9	13,8	15,3	31,8	37,1	15,8	6,6	6,4	10,3
Espagne	15,4	12,0	16,5	24,1	24,8	19,3	9,5	7,1	13,2

Pays classés par ordre croissant pour l'ensemble de la population (0-59 ans) – 2^{ème} colonne.

« enfant » (= enfant dépendant)

Source : Eurostat EU-SILC – extraction du 13 septembre 2017 - calculs SG HCFEA

Si l'occupation d'un emploi semble toujours indispensable pour prémunir de la pauvreté, *a fortiori* pour les ménages ayant charge d'enfants, elle n'est pas toujours suffisante. Elle l'est même de moins en moins comme en atteste la forte croissance du nombre et de la part des travailleurs pauvres dans l'UE, c'est-à-dire les travailleurs vivant dans un ménage situé sous le seuil de pauvreté.

Une étude récente de la Fondation de Dublin¹² montre que la part des travailleurs pauvres a significativement augmenté entre 2007 et 2014 dans l'UE en général et dans les 9 pays sélectionnés, et plus particulièrement en Allemagne. L'étude rappelle que la probabilité d'être

¹² Eurofound (2017), *In-work poverty in the EU*, Publications Office of the European Union, Luxembourg

travailleur pauvre est plus forte parmi les travailleurs à temps partiel et les travailleurs en contrat temporaire. Les travailleurs pauvres sont fortement surreprésentés parmi les parents isolés et les couples avec trois enfants et plus, et dans une moindre mesure parmi les personnes seules. Les couples avec un ou deux enfants ne sont pas surreprésentés parmi les travailleurs pauvres, et les couples sans enfant sont sous-représentés.

B) Quelles évolutions de la pauvreté en emploi des ménages entre 2007 et 2015 ?

Depuis la « crise », la part des personnes vivant dans un ménage à très faible intensité de travail a sensiblement augmenté dans l'UE, de 9,8 % en 2007 à 10,7 % en 2015 (tableau 6)¹³, ce qui fait écho à l'évolution du chômage dont le taux est passé de 7 % en 2008 à 9,4 % en 2015. L'augmentation a été très forte en Espagne. Elle a été supérieure à la moyenne européenne au Danemark, en Belgique, au Royaume-Uni et en Italie. Aux Pays-Bas, elle y a été plus faible. Cette part est restée sensiblement au même niveau en Suède et en France (alors même qu'en France le taux de chômage a augmenté de 7,1 % en 2008 à 10,4 % en 2015 et le taux d'emploi a diminué de 64,9 % à 63,8 %). La part des personnes pauvres en emploi a en revanche sensiblement diminué en Allemagne. Les évolutions concernant les seuls enfants sont sensiblement les mêmes que pour les adultes (18-59 ans). Elles ont été légèrement plus favorables (ou moins défavorables) pour les enfants au Danemark, en Allemagne, en Espagne, au Royaume-Uni. C'est l'inverse dans les autres pays.

Le tableau indique également l'évolution de part des personnes vivant dans une famille monoparentale pauvre en emploi (caractérisées par une très faible intensité en emploi), cette part étant beaucoup plus élevée que pour l'ensemble des personnes de 0 à 59 ans (respectivement 23,6 et 10,7 % dans l'UE 28 en 2015). Cette part a évolué de façon très contrastée selon les pays. En moyenne dans l'UE, et contrairement au reste de la population cette part a légèrement diminué (tableau 6). Elle a évolué beaucoup plus favorablement que pour les autres personnes dans des pays comme l'Allemagne, l'Italie, le Royaume-Uni et les Pays-Bas (où elle a diminué) ou encore en Belgique (où elle a augmenté mais moins que pour le reste de la population). En revanche, elle a évolué plus défavorablement dans les autres pays, et en particulier en France : dans ce dernier pays, la question de l'absence ou de la faiblesse de l'emploi au sein des familles monoparentales semble donc s'être aggravée depuis 2007, et davantage en comparaison des autres pays étudiés.

¹³ Pour atténuer les éventuels problèmes liés à la taille de l'enquête EU-SILC, les évolutions sont estimées à partir de la moyenne des années 2007 et 2008 et des années 2014 et 2015.

Tableau 6. Evolution de la part des personnes (0-59 ans) vivant dans un ménage à très faible intensité de travail (en %)

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	<i>Evolutions 2007-08 / 2014-15</i>			
											<i>Tous (0-59 ans)</i>	<i>Moins de 18 ans</i>	<i>18-59 ans</i>	<i>Personnes seules avec enfants</i>
UE27	9,8	9,2	9,2	10,2	10,4	10,5	10,9	11,2	10,7	:	<i>1,5</i>	<i>1,5</i>	<i>1,4</i>	<i>-1,0</i>
Belgique	13,8	11,7	12,3	12,7	13,8	13,9	14,0	14,6	14,9	14,6	<i>2,0</i>	<i>2,9</i>	<i>1,6</i>	<i>1,0</i>
Danemark	10,1	8,5	8,8	10,6	10,5	10,2	11,9	12,2	11,6	10,6	<i>2,6</i>	<i>1,8</i>	<i>2,8</i>	<i>4,7</i>
Allemagne	11,5	11,7	10,9	11,2	11,2	9,9	9,9	10,0	9,8	:	<i>-1,7</i>	<i>-2,1</i>	<i>-1,6</i>	<i>-10,4</i>
Espagne	6,8	6,6	7,6	10,8	13,4	14,3	15,7	17,1	15,4	14,9	<i>9,6</i>	<i>8,5</i>	<i>10,0</i>	<i>10,3</i>
France	9,6	8,8	8,4	9,9	9,4	8,4	8,1	9,6	8,6	:	<i>-0,1</i>	<i>0,2</i>	<i>-0,3</i>	<i>4,1</i>
Italie	10,2	10,4	9,2	10,6	10,5	10,6	11,3	12,1	11,7	:	<i>1,6</i>	<i>2,1</i>	<i>1,5</i>	<i>-3,3</i>
Pays-Bas	9,7	8,2	8,5	8,4	8,9	8,9	9,3	10,2	10,2	9,7	<i>1,3</i>	<i>1,3</i>	<i>1,3</i>	<i>-0,5</i>
Suède	6	5,5	6,4	6,0	6,9	5,7	7,1	6,4	5,8	8,5	<i>0,4</i>	<i>0,5</i>	<i>0,2</i>	<i>0,8</i>
Roy-Uni	10,4	10,4	12,7	13,2	11,5	13,0	13,2	12,3	11,9	11,3	<i>1,7</i>	<i>1,1</i>	<i>2,0</i>	<i>-0,7</i>

Source : Eurostat EU-SILC – extraction du 13 septembre 2017 - calculs SG HCFEA

IV) PAUVRETE EN CONDITIONS DE VIE ET INDICATEUR DE PRIVATION MATERIELLE

L'enquête EU-SILC permet de calculer un indicateur de pauvreté en condition de vie, ou plus précisément un indicateur de privation matérielle, permettant d'appréhender la pauvreté non pas à travers la faiblesse des revenus mais à travers des privations en matière d'accès à des biens et services. L'indicateur de privation matérielle y est défini comme le pourcentage de la population avec une absence non-désirée d'au moins trois des neuf éléments de privation matérielle contenus dans la dimension "Contraintes économiques et biens d'équipement" de l'enquête ¹⁴ : i) régler le loyer ou les factures pour les services d'utilité publique, ii) chauffer convenablement le domicile, iii) faire face à des dépenses imprévues, iv) consommer de la viande, du poisson ou un équivalent protéiné tous les deux jours, v) partir en vacances hors du domicile une semaine par an, vi) acheter une voiture, vii) acheter une machine à laver le linge, viii) acheter une télévision couleur ou ix) payer une connexion téléphonique.

Cet indicateur doit être distingué de l'indicateur de pauvreté en conditions de vie calculé par l'INSEE au moyen de l'enquête SRCV¹⁵.

A) La comparaison de l'indicateur de privation matérielle en 2015 : la France en position moyenne pour les enfants

Le tableau 7 présente le niveau de l'indicateur de privation matérielle pour l'année 2015 pour l'ensemble de la population des 9 pays sélectionnés, pour les enfants pris isolément, ainsi que l'écart entre les deux.

L'indicateur de privation matérielle en France est plus faible que la moyenne des pays de l'UE (11,1 % contre 16,8 % en 2015). Il est du même ordre de grandeur en Allemagne et en Belgique. L'indicateur y est plus faible en Suède, au Danemark et aux Pays-Bas. Il est en revanche plus élevé au Royaume-Uni, en Espagne et surtout en Italie.

Dans presque tous les pays, cet indicateur est plus défavorable s'agissant des enfants que pour le reste de la population. La France ne fait pas exception à ce constat général, avec un taux de de privation matérielle des enfants de 13,8 % contre 11,1 % pour l'ensemble de la population. La comparaison de l'indicateur de privation matérielle des enfants aboutit à peu près au même constat que la comparaison pour l'ensemble des personnes. La France se situe dans une position moyenne parmi les neuf pays retenus, avec un indicateur de privation matérielle des enfants plus élevé qu'en Suède, au Danemark, aux Pays-Bas et en Allemagne, mais plus faible qu'en Belgique, et surtout en Italie, au Royaume-Uni et en Espagne.

¹⁴ Il existe également un indicateur de privation matérielle « sévère » ou « grave » lorsque 4 éléments de privation surviennent.

¹⁵ Avec l'enquête SRCV, un ménage est considéré comme pauvre en conditions de vie s'il subit au moins 8 privations parmi une liste de 27 possibles correspondant à la privation d'un élément de bien-être standard largement diffusé dans la population française (27 privations regroupées en 4 sous-dimensions, insuffisance de ressources, retards de paiement, restrictions de consommation et difficultés de logement).

Tableau 7. Taux de privation matérielle en 2015 (*) – en %

	Toutes personnes (1)	Moins de 18 ans (2)	Différence (1) - (2)
UE (27 pays)	16,8	19,4	-2,6
Suède	2,8	3,5	-0,7
Danemark	8,0	8,5	-0,5
Pays-Bas	8,1	8,1	0
Allemagne	10,7	11,0	-0,3
France	11,1	13,8	-2,7
Belgique	11,6	15,7	-4,1
Royaume-Uni	14,1	22,0	-7,9
Espagne	16,5	20,3	-3,8
Italie	22,6	24,6	-2

(*) Pourcentage de la population avec une absence non-désirée d'au moins trois des neuf éléments de privation matérielle
Pays classés par ordre croissant du taux de privation matérielle pour l'ensemble de la population.

Source : Eurostat EU-SILC – calculs SG HCFEA

B) De faibles évolutions de l'indicateur de privation matérielle depuis 2008

Le graphique 3 et les tableaux 8 et 9 présentent l'évolution de l'indicateur de privation matérielle pour les 9 pays sélectionnés, respectivement pour l'ensemble de la population et pour les enfants. Les évolutions, plutôt à la baisse dans l'UE, ne sont pas toujours très significatives et souffrent de variations parfois un peu erratiques d'une année sur l'autre. Pour cette raison, le tableau présente l'évolution entre 2007 et 2015, mais également entre la moyenne des années 2007 et 2008 et la moyenne des années 2014 et 2015.

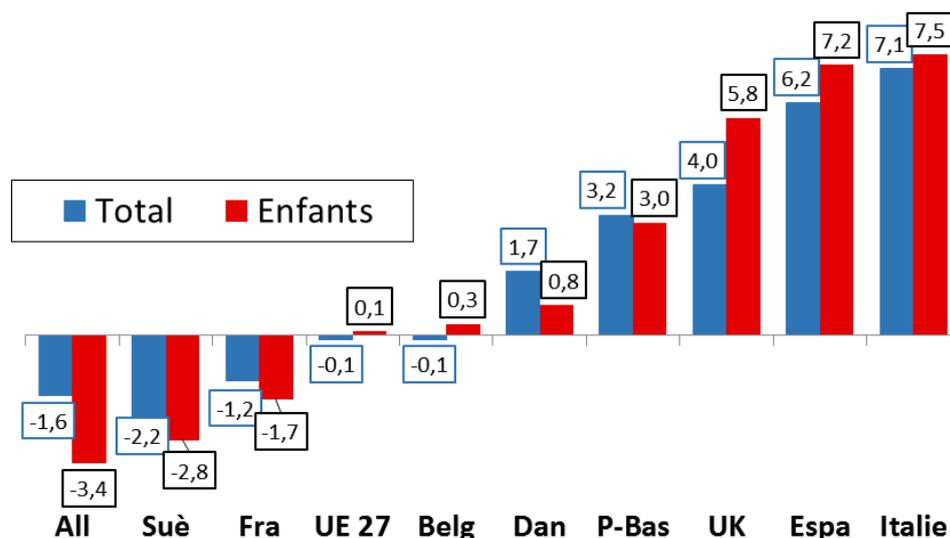
En Suède où cet indicateur était déjà initialement faible, il diminue assez fortement, et davantage pour les enfants que pour l'ensemble de la population. Il diminue plus faiblement en Allemagne et en France¹⁶, mais davantage pour les enfants que pour l'ensemble de la population en Allemagne alors que la baisse est assez proche entre les enfants et l'ensemble de la population en France¹⁷.

L'indicateur de privation matérielle a peu évolué en Belgique. En revanche, il a augmenté dans les autres pays, faiblement au Danemark et un peu plus fortement aux Pays-Bas, mais un peu moins pour les enfants que pour l'ensemble de la population dans ces deux pays. En revanche, l'indicateur de privation matérielle s'est le plus fortement accru au Royaume-Uni et surtout en Espagne et en Italie pour atteindre, dans ce dernier pays, un niveau très élevé. En outre, dans ces trois pays, la hausse est plus forte pour les enfants.

¹⁶ Le taux de pauvreté en conditions de vie en France calculé à travers l'enquête SRCV est globalement plutôt stable entre 2007 et 2014.

¹⁷ Avec l'enquête SRCV, la pauvreté en condition de vie s'est davantage dégradée entre 2007 et 2014 pour les familles monoparentales. Pour les autres configurations familiales, aucune évolution très significative ne se dégage.

Graphique 3. Evolution du taux de privation matérielle entre 2007-8 et 2014-15 (en points)



Source : Eurostat EU-SILC - calculs SG HCFEA – voir tableaux 8 et 9

Tableau 8. Evolution du taux de privation matérielle – toute la population

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2007 / 2015	2007-8 / 2014-15
UE (27 pays)	18,1	17,4	17,3	17,7	18,3	19,6	19,4	18,4	16,8	-1,3	-0,1
Belgique	12,0	11,6	11,4	12,3	12,9	12,5	11,7	11,8	11,6	-0,4	-0,1
Danemark	7,0	5,4	6,0	6,0	6,2	6,9	8,8	7,7	8,0	1	1,7
Allemagne	12,1	13,0	12,5	11,1	12,4	11,3	11,6	11,3	10,7	-1,4	-1,6
Espagne	11,1	10,8	13,7	15,1	13,2	16,3	16,9	17,8	16,5	5,4	6,2
France	12,2	13,1	13,5	12,6	12,4	12,8	12	11,9	11,1	-1,1	-1,2
Italie	15,1	16,3	16	16,8	22,2	25,2	23,8	23	22,6	7,5	7,1
Pays-Bas	5,6	5,2	5,2	7,2	6,6	6,5	8,1	9,0	8,1	2,5	3,2
Suède	5,8	4,6	4,8	3,9	4,2	4,4	4,3	3,2	2,8	-3	-2,2
Royaume-Uni	10,4	11,3	10,3	13,4	13,3	16,6	17,4	15,6	14,1	3,7	4,0

(*) Pourcentage de la population avec une absence non-désirée d'au moins trois des neuf éléments de privation matérielle

Source : Eurostat EU-SILC – calculs SG HCFEA

Tableau 9. Evolution du taux de privation matérielle des enfants (moins de 18 ans)

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2007 / 2015	2007-8 / 2014-15
UE (27 pays)	20,3	20,0	19,9	20,8	20,9	22,7	22,2	21,0	19,4	-0,9	0,1
Belgique	15,4	14,2	15,1	15,5	17,7	17	14,6	14,6	15,7	0,3	0,3
Danemark	8,3	0,06	5,7	6,7	7,9	8,5	9,5	7,3	8,5	0,2	0,8
Allemagne	14,0	15,6	14,6	12,5	13,2	11,4	12,3	11,9	11,0	-3	-3,4
Espagne	12,7	14,9	18,5	20,3	15,6	19,4	21,8	21,7	20,3	7,6	7,2
France	15,1	16,3	16,9	15,7	15,9	16,6	14,7	14,3	13,8	-1,3	-1,7
Italie	17,5	18,9	18,7	19,6	23,2	28,3	26,4	26,7	24,6	7,1	7,5
Pays-Bas	6,3	6,3	5,8	8,3	7,3	6,9	8,2	10,4	8,1	1,8	3,0
Suède	7,6	5,8	5,7	4,5	5,2	6,0	6,1	4,4	3,5	-4,1	-2,8
Royaume-Uni	15,4	17,5	13,5	19,8	20,0	25,5	25,6	22,5	22,0	6,6	5,8

(*) Pourcentage de la population avec une absence non-désirée d'au moins trois des neuf éléments de privation matérielle

Source : Eurostat EU-SILC – calculs SG HCFEA

Conclusion

Les constats (années 2014 ou 2015)

La comparaison des taux de pauvreté monétaire sur les 9 pays sélectionnés montre que la France présente des performances globales comparativement flatteuses, seuls les Pays-Bas ayant un taux de pauvreté monétaire inférieur en 2014. La France se classe cependant dans une position beaucoup plus moyenne en ce qui concerne la pauvreté monétaire des enfants. La France se situe également dans une position moyenne s'agissant de la pauvreté en conditions de vie ou en termes de privation matérielle. Ainsi, l'indicateur de privation matérielle des enfants y est plus élevé qu'en Suède, au Danemark, aux Pays-Bas et en Allemagne, et plus faible qu'en Belgique, et surtout en Italie, au Royaume-Uni et en Espagne.

La relative bonne position de la France s'agissant de la pauvreté monétaire de l'ensemble de la population d'une part, la moins bonne position s'agissant de la pauvreté monétaire des enfants d'autre part, pourraient au moins pour partie s'expliquer par les revenus du travail (à côté des revenus liés à la redistribution). La France est, après la Suède, le pays ayant la plus faible part des personnes de 0-59 ans vivant dans un ménage pauvre en emploi, c'est-à-dire sans emploi ou à très faible intensité de travail. Si le taux de chômage y est plus élevé et que le taux d'emploi y est beaucoup plus faible que dans nombre d'autres pays (Allemagne, Danemark, Suède, Pays-Bas, Royaume-Uni), les emplois disponibles y sont moins inégalement répartis entre ménages, ce qui contribue à limiter le nombre de ménages sans emploi (en comparaison d'autres pays). Cette particularité contribue en conséquence aussi à atténuer les effets du chômage ou du faible nombre d'emplois sur la pauvreté monétaire d'ensemble.

S'agissant des ménages avec enfants, la France se positionne beaucoup moins bien, en comparaison des autres pays européens étudiés : comme en matière de pauvreté monétaire, d'autres pays (Pays-Bas, Allemagne, Suède, Danemark) présentent une part plus faible d'enfants vivant dans des ménages pauvres en termes d'emploi (très faible intensité du travail). Cette relative moins bonne performance de la France du côté des enfants (en comparaison des adultes), en termes de pauvreté monétaire comme en termes de pauvreté en emploi, pourrait donc trouver pour partie une explication du côté de la répartition des emplois (et donc des revenus primaires), le manque d'emplois s'y concentrant davantage en France (en comparaison des autres pays examinés) du côté de ménages avec enfants que des ménages sans enfants, et en particulier davantage du côté des familles monoparentales.

Les évolutions de la pauvreté : 2007-2015

Depuis 2007, le taux de pauvreté monétaire a globalement augmenté dans l'UE. Les évolutions concernant la pauvreté des enfants tendent à suivre les évolutions constatées pour l'ensemble de la population. C'est en Espagne, en France, et dans une moindre mesure en Italie, en Suède et en Belgique que le taux de pauvreté monétaire des familles et/ou des enfants a le plus fortement augmenté. Cependant, de tous les pays examinés, la France est le pays où le taux de pauvreté monétaire des enfants a évolué le plus défavorablement en comparaison de celui du reste de la population. Ces résultats proviennent d'une part des évolutions des revenus d'activité (distribution des revenus primaire) qui ont fortement été impactés par la récession de 2008-2009 et la hausse du chômage (et de la précarité), d'autre part de la capacité des systèmes de prélèvements et de transferts (redistribution secondaire)

qui a pu être modifiée, et en particulier être altérée par les politiques de restrictions budgétaires entreprises à partir de 2011 et surtout 2013. De ce point de vue, les enfants semblent avoir été davantage épargnés de la pauvreté en comparaison du reste de la population dans certains pays, pourtant fortement impactés par la hausse de la pauvreté en général (Allemagne, Pays-Bas). A l'inverse, les enfants ont été moins épargnés que les autres membres de la société dans d'autres pays, en particulier en Espagne et en France.

Là encore, les clefs d'explications sont à chercher tant du côté des revenus primaires, à travers notamment l'évolution du nombre d'emplois mais aussi la répartition de ces emplois entre les ménages en général, et entre ménages avec et sans enfants, que du côté de la redistribution secondaire.